



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Lille pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
	Appréciation du correcteur	
	<input type="text"/> Note :	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

ORGANISATION DE LA SECURITE EN FRANCE

Question 1 Citez quatre missions propres à la Police nationale : (4 x 1 point) :

-
-
-
-

Question 2 Qui est l'autorité de tutelle des sapeurs pompiers de Paris ? (1 x 0,5 point) :

-

Question 3 Citer 3 qualités recherchées chez un agent de sécurité. (3 x 0,5 point) :

-
-
-

Mention Complémentaire Sûreté des espaces ouverts au public	Code :	Session 2011	SUJET ECRIT
E1-Identification & Analyse des problèmes de Sûreté	Durée : 1 h	Coefficient : 1	Page 1/3

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

CADRE JURIDIQUE DE LA PROFESSION

Question 4 Quelle est la différence entre la responsabilité civile et la responsabilité pénale ? (2 x 1 point) :

Question 5 Citer les différents cas de flagrant délits : (1 x 2 point) :

-
-
-
-
-

Question 6 Citez trois juridictions pénales et 3 juridictions civiles (2 x 1,5 points)

-
-
-

Question 7 Qui est le chef du gouvernement ? (1 x 1 point)

-

Mention Complémentaire Sûreté des espaces ouverts au public	Code :	Session 2011	SUJET ECRIT
E1-Identification & Analyse des problèmes de Sûreté	Durée : 1 h	Coefficient : 1	Page 2/3

